

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAMENTIN**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
au Conseil Municipal		
33	33	25

Séance du 09 Décembre 2021

L'an deux mille vingt et le jeudi neuf décembre à dix-sept heures cinq le Conse Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle de congrès de la médiathèque Ernest J. PEPIN, en raison du contexte, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Jocelyn SAPOTILLE, Maire.

Présents :

M. Jocelyn SAPOTILLE Maire ; M. Ephrem GLORIEUX ; Mme Clara RIGAH
M. Bruno FELICIANNE ; M. Lucien BEAUZOR ; Mme Manuela PETRO
METONY ; M. Rodrigue MOULIN ; adjoints au maire.

Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET ; M. Christian CITADELLE ; Mme Gladys BURAT ; M. Didier MARICEL ; M. Martelin RATIER ; M. Yvon COMBES ; M. Saturnin FRANCILLONE ; Mme Sonia MERCADIER ; M. Arthur MARICEL
Mme Cindy ARNASSALON ; M. Pierre ALBINA ; Mme Patricia VINGADASSALON ; Conseillers Municipaux.

Représentés :

Mme Christiane TREIL-ALBON par Mme Manuela PETRO- METONY
M. Jean-Louis SAINCILY par Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET
Mme Anny GENIPA par M. Ephrem GLORIEUX
Mme Jacqueline BELFORT par Mme Gladys BURAT
Mme Karine GATIBELZA par M. Didier MARICEL

Absents :

Mme Sylvie DAGONIA ; M. Richard PROMENEUR ; M. Jos TORIBIO ; M. Florent TREIL ; Mme MAGALATCHOUMY Sarah ; Mm Nicole RABOLION ; Mme Reinette JULIARD ; M. Léon MACAQUI ; M. Jos KANDASSAMY

Date de la convocation
03 décembre 2021

Date d'affichage de la délibération

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N°2021/12/77

**SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE GUADELOUPE ET LA CAISSE
GENERALE DE SECURITE SOCIALE**

La ville de Lamentin développe depuis plusieurs années, avec le soutien de la CAF, une politique d'action sociale et familiale qui vise à proposer des services et actions favorisant la cohésion sociale ainsi que la réduction des inégalités sur son territoire.

Initiée depuis 2009, la CNAF a mis en place à titre expérimental, la Convention Territoriale Globale (CTG) dans certaines collectivités. Evaluée en 2011, le dispositif s'étend depuis, aux collectivités volontaires. Cette contractualisation inscrit un partenariat fort entre les collectivités et les Caisses d'Allocations Familiales, qui permet aux CAF d'accompagner et de participer à l'élaboration et au financement de projets et équipements dans les domaines de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la famille, l'accès aux droits, l'insertion sociale et professionnelle ainsi que l'animation de la vie sociale.

Afin de ne pas superposer les diagnostics et plans d'actions, d'autres partenaires peuvent être associés à la démarche. A ce titre, la Caisse Générale de Sécurité Sociale a rejoint ce nouveau contrat d'engagements politiques porté par la Caf avec les collectivités locales.

La ville de Lamentin s'inscrit dans cette démarche partenariale afin de renforcer et d'optimiser le développement de sa politique sociale et familiale sur son territoire. De ce fait, depuis le mois de septembre dernier, un diagnostic partagé sur les réalités sociales de la ville, a été réalisé avec un comité technique composé d'élus, de services municipaux et de personnes ressources de la CAF et de la CGSS, et a permis de définir conjointement les enjeux suivants :

- 1- L'Animation de la vie sociale, considérée comme une priorité sur le territoire lamentinois
- 2- L'impérieuse nécessité de développer des équipements et des services aux familles en faveur de l'investissement social
- 3- La volonté des institutions signataires de la CTG d'amplifier leurs politiques d'accès aux droits et aux soins à destination des habitants lamentinois,
- 4- L'obligation de faire de l'insertion socio-professionnelle, un levier majeur d'inclusion des personnes

De ces enjeux, des axes stratégiques, objectifs et actions ont pu être déclinés afin de constituer un cadre pour la mise en œuvre d'une politique sociale en corrélation avec les problématiques sociales actuelles (cf. Projet social de territoire ci-joint).

Etablie sur 4 années, soit de 2021 à 2024, la CTG s'inscrit dans le cadre du projet social territorial de la ville et permettra à la ville de bénéficier de l'ingénierie, de l'expertise et du soutien financier de la CAF sur de nombreux projets favorisant la cohésion sociale de son territoire.

Le conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

DECIDE

ARTICLE 1 : D'engager la ville de Lamentin dans la démarche partenariale du Projet social de territoire.

ARTICLE 2 : De donner pouvoir au Maire pour signer avec la Caisse d'Allocations Familiales ladite Convention Territoriale Globale et toutes les pièces relatives à ce dossier.

ARTICLE 3 : De donner pouvoir au Maire pour signer avec la Caisse Générale de Sécurité Sociale ladite Convention Territoriale Globale et toutes les pièces relatives à ce dossier.

ARTICLE 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat

Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le Maire,

Jocelyn SAPOTILLE

